

*Article 43 du Règlement***LA SITUATION DE LA FEMME**

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE SOIT DÉMIS DE SES FONCTIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, aux termes de l'article 43 du Règlement, je demande à proposer une motion urgente. Attendu que plus d'un millier de femmes, après s'être récemment réunies à Ottawa pour discuter de questions qui les concernent en accordant une attention toute particulière aux questions constitutionnelles, ont fait part de leurs préoccupations au gouvernement et étant donné que le ministre responsable de la situation de la femme a dévoilé ses véritables sentiments à leur égard en disant qu'elles étaient exaspérantes, qu'il se fichait royalement d'elles et que les instances légitimes qu'elles lui avaient présentées étaient de la malveillance qu'il fallait reconnaître comme telle, je propose, avec l'appui du député de Peace River (M. Cooper)—et je suis bien content que le premier ministre soit ici pour m'entendre:

Que le premier ministre dégage le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de ses fonctions ministérielles concernant la situation de la femme et qu'il présente ses excuses aux femmes canadiennes au nom du gouvernement pour son comportement et l'attitude phallocrate envers un groupe qu'il est censé représenter, mais que, de toute évidence, il méprise.

Mme le Président: La motion fait-elle l'unanimité?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE SOIT DÉMIS DE SES FONCTIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Dans le même ordre d'idées, madame le Président, j'espère cette fois-ci obtenir le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. Étant donné que les Canadiennes commencent à en avoir plein le dos de réclamer sans succès la démission du ministre chargé du statut de la femme et que, pour tout dire, elles ne se soucient guère de ce qui pourrait advenir du ministre en question, je propose, avec l'appui du député de Broadview-Greenwood (M. Rae):

Que pour bien marquer dimanche prochain le jour international de la femme, le premier ministre dépouille le député de Winnipeg-Fort Gary...

Des voix: Oh, oh!

Mlle Jewett:

... de toutes ses responsabilités à l'égard des femmes.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

LES PRESSIONS EXERCÉES AUPRÈS DES MEMBRES DU PARLEMENT BRITANNIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, Robin Sears, directeur national et secrétaire fédéral du Nou-

veau parti démocratique vient d'être nommé «ambassadeur» et (ou) agent de pression auprès du Parti travailliste britannique par le présent gouvernement dans le cadre de ses tractations conjointes avec le NPD. Je propose donc, appuyé par le député de Portage-Marquette (M. Mayer):

● (1410)

Que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'appel des motions, fasse connaître à la Chambre: premièrement, quels arrangements autorisent Robin Sears à présenter des instances à des députés britanniques avec la collaboration de notre haut-commissaire; deuxièmement, quel salaire, quelles prestations et quels autres avantages Robin Sears ou le NPD reçoivent du gouvernement pour les démarches faites par M. Sears pour le compte du gouvernement; et troisièmement, si M. Sears est chargé de faire part aux députés britanniques des deux points de vue du NPD ou si les instances qu'il va faire ne le sont qu'au nom de l'aile libérale du NPD.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement à propos d'une question importante et urgente. Étant donné que l'aile québécoise du Nouveau parti démocratique, celle de la Saskatchewan et celle de l'Alberta ont toutes adoptée une résolution qui s'oppose à toute forme de rapatriement unilatéral, je propose, appuyé par le député d'Athabasca (M. Shields):

Que la Chambre exhorte le chef du Nouveau parti démocratique à sortir du lit de Trudeau...

Des voix: Règlement!

M. Taylor:

... et à commencer à agir en conformité des convictions des membres de la base de son parti.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE PROJET DE DÉRIVATION GARRISON—L'INQUIÉTUDE DU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente qui aura des incidences directes sur les entretiens que le premier ministre (M. Trudeau) aura la semaine prochaine avec le président des États-Unis. Je crois comprendre que cette motion fait l'objet d'un accord unanime. Une des questions prioritaires à l'ordre du jour des entretiens est le projet de dérivation Garrison. On signale que le gouvernement américain vient d'accorder au projet Garrison un nouveau financement de quatre millions de dollars. En conséquence, je propose, avec l'appui du député de Saint-Boniface (M. Bockstael) et du député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):